

Regroupant 7 communes de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Epinay, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse), la Communauté d'Agglomération Plaine commune représentera bientôt, avec l'arrivée de La Courneuve, en janvier 2005, un bassin de population de plus de 300.000 habitants.

L'agglomération porte un projet de développement qui prend appui sur les valeurs communes que représentent pour les villes qui la constituent la solidarité et le partage, avec une très forte dimension participative à l'échelle des élus comme des habitants.

Si les projets qu'elle développe portent principalement sur l'amélioration des conditions de vie des populations, Plaine Commune s'applique également à valoriser les richesses dont bénéficie son territoire, notamment en matière de développement économique et touristique.

C'est ainsi que Plaine Commune a réalisé un Schéma Touristique Communautaire, fruit d'un travail de concertation entre la communauté d'agglomération, les villes, l'Office de Tourisme intercommunal et l'ensemble des acteurs du tourisme. Il vise à déterminer la politique touristique de Plaine Commune pour la période 2003-2008.

Il s'agit, au travers de toutes ces relations partenariales, de créer les conditions pour :

- faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité du territoire
- valoriser le patrimoine (historique et industriel) et les richesses existantes
- traduire le potentiel du territoire en une offre touristique
- créer une image touristique intercommunale.

Une dizaine d'axes de développement sont également définis allant de l'amélioration de la qualité de l'accueil aux nouvelles structures de développement, en passant par l'organisation et la commercialisation de l'offre, la mise en tourisme du territoire et la création de nouveaux pôles d'attraction en matière de tourisme culturel, industriel, fluvial ou le soutien aux démarches de formation.

L'exposition « Basilique secrète, trésors archéologiques de Saint-Denis » s'inscrit parfaitement dans les orientations stratégiques de Plaine Commune en matière de développement touristique. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération a souhaité en être partenaire.

En effet, la basilique de Saint-Denis peut être le départ d'un parcours touristique plus large sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, pouvant notamment passer par :

Le Stade de France, le Musée d'art et d'histoire dans l'ancien Carmel, la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, le musée Christofle à Saint-Denis, la cité jardin à Stains, le site des Magasins Généraux à Aubervilliers et à Saint-Denis, les églises Notre Dame des Vertus à Aubervilliers et Notre Dame des Missions à Epinay.

Les berges du canal de Saint-Denis et de la Seine ainsi que les parcs départementaux de La Courneuve, de l'Île-Saint-Denis ou de Villetaneuse sont également des lieux de promenade inattendus et de plus en plus recherchés par les promeneurs à la recherche d'espaces naturels insolites.

C'est dans ce contexte que la valorisation de la Basilique de Saint-Denis et l'intérêt que présente son attractivité touristique pour l'ensemble du territoire prennent tout leur sens et justifient le partenariat renforcé mis en place entre le Centre des monuments nationaux, la Ville de Saint-Denis et la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.